

D. 2022/1036 (P)
 (+) D. 2022/1097 (P)

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Décision modificative n° 2 du budget principal primitif pour l'exercice 2022

P.J. : - 2 projets de délibération
 - 2 annexes
 - 1 maquette budgétaire

Après quelques mois d'exercice, il s'avère nécessaire d'opérer de nouveaux ajustements du budget principal primitif pour l'exercice 2022, tant en dépenses qu'en recettes, résultant des opérations présentées ci-dessous.

1. LA VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
----------	---------	----------	---------

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses de gestion	205 850 500	Dotations	-16 870 000
Subventions et contributions	64 538 000	Recettes propres	-29 203 000
Intérêts de la dette	10 523 100	Opérations d'ordre	275 375 000
Opérations d'ordre	160 281 700		
Virement à la section d'investissement	-211 891 300		
Total	229 302 000	Total	229 302 000

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'investissement	-421 857 185	Subventions d'investissement	-21 735 585
Remboursement du capital de la dette	5 300 000	Autres recettes	1 463 000
Opérations d'ordre	275 375 000	Opérations d'ordre	90 981 700
		Virement de la section d'exploitation	-211 891 300
Total	-141 182 185	Total	-141 182 185

Par souci de clarté de présentation, seules les opérations nouvelles et réelles feront l'objet d'un commentaire. Les opérations d'ordre seront formalisées dans un tableau synthétique en fin de note.

2. LES AJUSTEMENTS

A. EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Recettes

Par rapport aux inscriptions initiales du budget primitif, les ajustements proposés portent sur :

➤ Dotations : -16 870 000 F

Il est proposé d'inscrire une nouvelle participation de la Nouvelle-Calédonie au titre de la prévention contre la délinquance pour un montant de 3 000 000 francs CFP.

En revanche, il convient de réduire les participations de l'Etat et de la province Sud aux opérations de fonctionnement du contrat d'agglomération, respectivement de -14 420 000 francs CFP et de -5 450 000 francs CFP, en raison de l'abattement opéré sur la tranche 2022 du contrat.

➤ Recettes propres : -29 203 000 F

Sur les charges de personnel et d'administration générale refacturées aux budgets annexes, il convient d'ajuster les prévisions de recettes aux dépenses réelles à refacturer pour un montant global de -30 666 000 francs CFP réparti comme suit :

	<i>Gestion des déchets ménagers</i>	<i>Gestion des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration</i>	<i>Services funéraires</i>
Frais de personnel		600 000 F	-6 367 000 F
Charges d'administration générale	-26 343 000 F	-11 670 000 F	13 114 000 F

Enfin, est inscrite une recette de 1 463 000 francs CFP nécessaire à la régularisation d'une dépense de fonctionnement devant être imputée en section d'investissement.

- Dépenses

En contrepartie, il est proposé d'ajuster les dépenses réelles de fonctionnement à hauteur de 280 911 600 francs CFP, comme suit :

➤ Dépenses de gestion : 205 850 500 F

Il s'agit de crédits complémentaires nécessaires pour compléter l'enveloppe de crédits dédiée :

- à l'achat de carburant pour le parc roulant et le chauffage des piscines municipales à hauteur de 5 200 000 francs CFP, en raison de la hausse du prix du carburant depuis le début de l'année. Il est proposé d'imputer cette dépense sur les dépenses imprévues en les réduisant de -5 200 000 francs CFP,

- aux réparations du parc roulant pour anticiper les mois à venir pour un montant de 4 000 000 francs CFP, compte tenu du budget déjà consommé,

- aux admissions en non-valeur de créances irrécouvrables proposées par le trésorier de la province Sud à hauteur de 173 000 000 francs CFP,

- aux frais bancaires pour une commission d'ouverture sur emprunt contracté pour un montant de 8 450 500 francs CFP,

- au remboursement d'un trop perçu de l'Etat et de la province Sud de 20 400 000 francs CFP sur leurs participations perçues en 2021 au titre des opérations de fonctionnement du contrat d'agglomération.

➤ Subventions et contributions : 64 538 000 F

Les ajustements proposés portent sur :

○ la contribution complémentaire en fonctionnement de 40 000 000 francs CFP sollicitée par le syndicat mixte des transports urbains,

○ les crédits de subventions au titre de l'aide au logement pour des dossiers supplémentaires d'amélioration de logements à hauteur de 1 200 000 francs CFP qui seront instruits par la SEM AGGLO,

○ le partenariat avec la province Sud dans le cadre de l'opération de développement de l'internet (ODI5) pour l'année 2022 dont les modalités de financement feront l'objet d'un avenant en décembre, pour porter le taux de versement de la subvention à la province à 100 % en 2022 et non plus 50 % en année N et 50 % en N+1. Il est donc proposé d'abonder la ligne budgétaire correspondante de 23 338 000 francs CFP.

➤ Intérêts de la dette : 10 523 100 F

Il est proposé de compléter les crédits relatifs aux intérêts de la dette d'un montant de 10 523 100 francs CFP, au titre des intérêts courus non échus de l'exercice 2022, correspondant aux emprunts du budget principal.

B. EN SECTION D'INVESTISSEMENT

• Dépenses

En dépenses d'investissement, le rythme d'exécution de certaines opérations par rapport à leur programmation initiale nécessite l'ajustement des crédits de paiement correspondants sur l'exercice 2022, dont le solde s'élève à -416 557 185 francs CFP. Ces crédits sont répartis ci-dessous par chapitre et détaillés dans le tableau en annexe n° 1 :

OPERATIONS	AUGMENTATION DE CRÉDITS DE PAIEMENT	DIMINUTION DE CRÉDITS DE PAIEMENT
0101 - EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉES	5 300 000	
0204 - ACQUISITIONS DIVERSES	600 000	
0501 - TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX		-84 564 598
0502 – AMENAGEMENT DES CIMETIERES ET DU CENTRE FUNERAIRE		-2 895 808
0505 – REHABILITATION DE L'IMMEUBLE FRANCE AUSTRALE		-14 063 889
0506 – REALISATION DU BATIMENT DES ARCHIVES MUNICIPALES		-6 000 000
0701 - INFORMATISATION DES SERVICES		-7 644 738
1101 - EQUIPEMENTS DE SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES		-149 000 000
1104 - VIDEO SURVEILLANCE	1 272 849	

OPERATIONS	AUGMENTATION DE CRÉDITS DE PAIEMENT	DIMINUTION DE CRÉDITS DE PAIEMENT
2101 – EQUIPEMENTS SCOLAIRES		-37 275 620
3101 – EQUIPEMENTS CULTURELS		-6 215 759
5114 – REHABILITATION MAISON DE QUARTIER DE MONTRAVEL		-15 000 000
6101 - EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT		-708 691
7101 – AMENAGEMENTS DE VOIRIES		-22 417 114
7119 – REFECTION DE CHAUSSEES		-2 478 962
7121 – AMENAGEMENT ROUTE DU PORT DESPOINTES		-10 445 600
7123 – AMENAGEMENT VRD QUARTIER ANSE VATA		-8 237 630
7203 – AMENAGEMENT DE PISTES CYCLABLES		-3 956 716
7301 – ECLAIRAGE PUBLIC		-2 774 499
8101 - AMENAGEMENTS URBAINS	1 255 000	
8301 – ESPACES PUBLICS		-6 610 898
8318 – AMENAGEMENT DU LITTORAL		-44 694 512
TOTAL :	8 427 849	-424 985 034

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif France Relance “Parcours cybersécurité”, il est proposé d’engager un audit de la sécurité du système d’information de la collectivité puis de mettre en place les actions nécessaires à son amélioration en fonction du résultat de l’audit. En contrepartie, la Ville bénéficierait d’un financement de l’Etat à hauteur de 100 % pour l’audit et de 66 % pour les actions à mettre en place. Pour cette opération qui s’échelonne sur deux exercices, il est proposé de créer une autorisation d’engagement d’un montant de 6 000 000 francs CFP avec des crédits de paiement en 2023 et 2024, tels que présentés dans le tableau joint en annexe n° 2.

Consécutivement à ces ajustements, il convient de modifier les autorisations de programme (AP) ainsi que la répartition des crédits de paiement correspondants telles que présentées dans le tableau joint en annexe n° 2.

- Recettes

En parallèle, il est proposé d’ajuster les subventions d’investissement ci-dessous :

- Etat
 - confort trottoirs suite cyclone, solde : -7 201 648 F
 - chemin dans la mangrove de Ouémo, solde : -4 876 105 F
- province Sud
 - confort trottoirs suite cyclone, solde : -7 595 000 F
 - chemin dans la mangrove de Ouémo, solde : -2 062 832 F

Enfin, il convient d’inscrire une recette de 1 463 000 francs CFP en contrepartie de frais d’intervention sur domaine privé.

3. LES OPERATIONS D'ORDRE

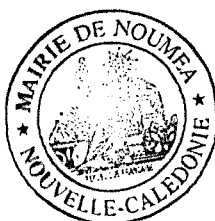
Les opérations d'ordre de l'exercice (opérations ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie) sont récapitulées ci-dessous. Il s'agit essentiellement d'amortissements, de provisions, de travaux en régie, de cession d'immobilisation et du prélèvement.

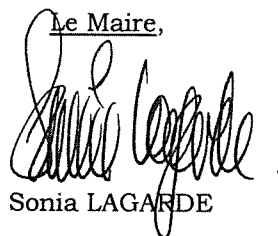
OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
AMORTISSEMENT MATERIEL D'INCENDIE	042	6811	6 489 776	040	281568	6 489 776
AMORTISSEMENT MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	042	6811	3 587 751	040	28158	3 587 751
AMORTISSEMENT MATERIEL DE TRANSPORT	042	6811	3 943 353	040	28182	3 943 353
AMORTISSEMENT MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	042	6811	26 413 237	040	28183	26 413 237
AMORTISSEMENT DU MOBILIER	042	6811	4 605 522	040	28184	4 605 522
AMORTISSEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	042	6811	19 473 017	040	28188	19 473 017
AMORTISSEMENT MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	042	6811	3 166	040	281578	3 166
AMORTISSEMENT SUBVENTION D'EQUIPEMENT – DROIT PRIVE	042	6811	596 991	040	280421	596 991
	042	6811	3 330	040	280422	3 330
AMORTISSEMENT SUBVENTION D'EQUIPEMENT – GROUPEMENT DE COLLECTIVITES	042	6811	3 763 144	040	2804151	3 763 144
	042	6811	1 961 771	040	2804152	1 961 771
AMORTISSEMENT CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	042	6811	20 140 642	040	28051	20 140 642
DIFFERENCE SUR REALISATION POSITIVE TRANSFEREE EN INVESTISSEMENT	042	676	69 300 000			
MOINS VALUE SUR CESSION D'IMMOBILISATION	040	192	155 000	042	776	155 000
TRAVAUX EN REGIE – AUTRES BATIMENTS	040	2128	1 440 000	042	722	1 440 000
TRAVAUX EN REGIE – INSTALLATION DE VOIRIE	040	2152	20 710 000	042	722	20 710 000
TRAVAUX EN REGIE – RESEAU DE VOIRIE	040	2151	30 750 000	042	722	30 750 000
REPRISE PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE REDEVABLES	040	4912	222 320 000	042	7817	222 320 000
PRELEVEMENT	023	023	-211 891 300	021	021	-211 891 300
	TOTAL		223 765 400	TOTAL		154 465 400

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser la décision modificative n°2 du budget principal primitif pour l'exercice 2022 de la ville de Nouméa et d'approuver la modification des autorisations de programme et d'engagement ainsi que la répartition des crédits de paiement correspondants.

Tel est l'objet des deux projets de délibération ci-joints que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 14 octobre 2022



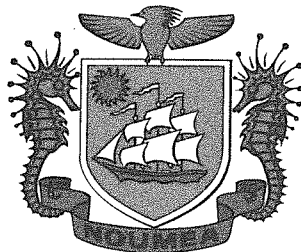
Le Maire,

 Sonia LAGARDE

Annexe1 - DETAIL DES LIGNES DE CREDITS AJUSTEES
NES relative à la décision modificative n°2 du budget principal 2022 de la ville de Nouméa

DETAIL PAR LIGNE DE CREDIT ET OPERATION REELLE D'INVESTISSEMENT		Proposition DM n°2 - 2022
0101 - EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS		
REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTS EN EUROS		5 300 000
Complément remboursement du capital de la dette		
TOTAL 0101		5 300 000
0204 - ACQUISITIONS DIVERSES		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES POUR EQUIPEMENTS DE PROXIMITE		600 000
Acquisition de materiel chantier initiation, matériel d'animation des espaces municipaux		
TOTAL 0204		600 000
0501 - TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX		
AMENAGEMENTS DIVERS BATIMENTS DIVERS		-1 834 425
Acquisition pompe pour centrale d'eau glacée hôtel de ville livrée en 2023		
AMENAGEMENTS PATRIMOINE PRIVE VDN		-30 000 000
Ravalement de facade immeuble Vergès différé en 2023		
EXTENSION CIMETIERE PK5		-36 842 540
Busage arroyo abandonné, zones n° 3 et 4 réalisées en régie		
TRAVAUX D'AMENAGEMENT AU MARCHE MUNICIPAL		-3 201 422
Livraison des volets roulants au 1T2023 et 50% travaux de carrelage à réaliser en 2023		
TRAVAUX D'AMENAGEMENT CENTRE DE SECOURS HORS AP		-12 686 211
Etudes de réhabilitation globale du bâtiment à effectuer + facturation de l'aménagement du carport en 2023		
TOTAL 0501		-84 564 598
0502 - AMENAGEMENT DES CIMETIERES ET DU CENTRE FUNERAIRE		
AMENAGEMENT D'UN CREMATORIUM AU CIMETIERE DU PK5		-2 895 808
Reliquat à restituer		
TOTAL 0502		-2 895 808
0505 - REHABILITATION DE L'IMMEUBLE FRANCE AUSTRALE		
ETUDES REHABILITATION BATIMENT FRANCE AUSTRALE		-4 000 000
Début des travaux 08-2022 : décalage de CP pour facturation et mandatement en 2023		
TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT FRANCE AUSTRALE		-10 000 000
Début des travaux 08-2022 : décalage de CP pour facturation et mandatement en 2023		
REHABILITATION DE L'IMMEUBLE FRANCE AUSTRALE		-63 889
Ancienne ligne de crédits à supprimer		
TOTAL 0505		-14 063 889
0506 - REALISATION DU BATIMENT DES ARCHIVES MUNICIPALES		
ETUDE REALISATION DU BATIMENT DES ARCHIVES MUNICIPALES		-6 000 000
Décalage de CP pour facturation et mandatement en 2023		
TOTAL 0506		-6 000 000
0701 - INFORMATISATION DES SERVICES		
EVOLUTION DE L'INFRASTRUCTURE		-3 000 000
Projet décalé en 2023		
GESTION DES LOCATIONS DE TERRAINS		-3 000 000
Projet décalé en 2023		
LOGICIEL GESTION DE PATRIMOINE		-644 738
Projet décalé en 2023		
POC SUR SOLUTIONS COLLABORATIVES ET BUREAUTIQUES		-1 000 000
Projet décalé en 2023		
TOTAL 0701		-7 644 738
1101 - EQUIPEMENTS DE SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE		
ETUDES REHAB EEM EN HOTEL DE POLICE		-9 000 000
Retard début des travaux 09-2022 : décalage de CP pour facturation et mandatement en 2023		
TRAVAUX DE REHABILITATION EEM EN HOTEL DE POLICE		-140 000 000
Retard début des travaux 09-2022 : décalage de CP pour facturation et mandatement en 2023		
TOTAL 1101		-149 000 000

1104 - VIDEO SURVEILLANCE	
TRAVAUX POUR VIDEO PROTECTION URBAINE N°2	1 272 849
Complément suite consultation pour l'installation de caméras	
TOTAL 1104	1 272 849
2101 - EQUIPEMENTS SCOLAIRES	
ACQUISITION MATERIEL POUR LES ECOLES	-4 000 000
Installation de poubelles dans les cours d'écoles décalée en 2023	
DIVERS TRAVAUX D'AMENAGEMENT POUR LES ECOLES	-5 000 000
Décalage de CP en 2023 - manque de ressources internes	
INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE - ECOLES DIVERSES CO/FIN PS	-5 275 620
Travaux réalisés fin décembre : CP décalé en 2023	
REFECTION DES SANITAIRES DANS LES ECOLES	-18 000 000
Aménagement des sanitaires réalisé pendant les grandes vacances scolaires, facturation en 2023	
TRAVAUX DE REFECTION DE TOITURES DANS LES ECOLES ET LOGEMENTS	-5 000 000
Projet d'agrandissement de l'école Serge LAIGLE non finalisé	
TOTAL 2101	-37 275 620
3101 - EQUIPEMENTS CULTURELS ET PATRIMONIAUX	
ETUDES REQUALIFICATION DU SITE DE L'EX POLYCLINIQUE	-4 630 060
Décalage des CP : facturation et mandatement s'effectueront en 2023	
REAMENAGEMENT TERRAIN EX POLYCLINIQUE	-2 369 940
Décalage des CP : facturation et mandatement s'effectueront en 2023	
ACQUISITION MATERIELS DIVERS	1 030 000
Acquisition de divers matériels	
REHABILITATION & ACQUISITION DE BIENS PATRIMONIAUX	-245 759
Reliquat - travaux terminés	
TOTAL 3101	-6 215 759
5114 - REHABILITATION MAISON QUARTIER MONTRAVEL	
ETUDES REQUALIFICATION MAISON DE QUARTIER DE MONTRAVEL	-5 000 000
Nouvelle orientation du projet de requalification de la maison de quartier	
TRAVAUX REQUALIFICATION MAISON DE QUARTIER DE MONTRAVEL	-10 000 000
Nouvelle orientation du projet de requalification de la maison de quartier	
TOTAL 5114	-15 000 000
6101 - EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT	
TRAVAUX EAU PLUVIALE RUE ROFFEY	-336 691
Reliquat - travaux terminés	
TRAVAUX EPL RUE SURLEAU	-372 000
Reliquat - travaux terminés	
TOTAL 6101	-708 691
7101 - AMENAGEMENTS DE VOIRIES	
ACQUISITION FONCIER SAKAMOTO	-9 300 000
Montant de l'opération foncière revu à la baisse	
AMENAGEMENT ILOT ROUTE DES ARTIFICES	-5 000 000
Fin des travaux décembre 2022, décalage des CP : facturation et mandatement s'effectueront en 2023	
AMENAGEMENT PARKINGS ET STATIONNEMENTS	-4 490 290
Reliquat - travaux du 3ème parking du parc urbain de sainte marie terminés	
ETUDES DIVERSES DE VOIRIE CIRCULATION ET TRANSPORT	-2 500 000
Budget 2022 surestimé	
MOE EP JAURES	-1 126 824
Suivi des travaux internalisé	
TOTAL 7101	-22 417 114
7119 - REFECTION DE CHAUSSEES	
ETUDES VOIRIE CIRCULATION STATIONNEMENT DEPLACEMENTS	-2 478 962
Etude sur observatoire stationnement CV décalée en 2023	
TOTAL 7119	-2 478 962

7121 - AMENAGEMENT DE LA ROUTE DU PORT DESPOINTES		
REAMENAGEMENT DE LA ROUTE DU PORT DESPOINTES CA		-10 445 600
Retard études phase 3 + appel d'offres infructueux : décalage de CP en 2023		
	TOTAL 7121	-10 445 600
7123 - AMENAGEMENT VRD QUARTIER ANSE VATA		
MOE TRAVAUX VRD QUARTIER ANSE VATA		-1 212 598
Suivi des travaux internalisé		
POSE D'UN EMISSAIRE EN MER ANSE VATA		-7 025 032
Reliquat - travaux terminés		
	TOTAL 7123	-8 237 630
7203 - AMENAGEMENT DE PISTES CYCLABLES		
TRAVAUX PISTE CYCLABLE OUEMO MANGROVE CA		-897 424
Reliquat - travaux terminés		
AMENAGEMENTS DE PISTES CYCLABLES		-3 059 292
Reliquat - travaux terminés		
	TOTAL 7203	-3 956 716
7301 - ECLAIRAGE PUBLIC		
ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE L'ESPLANADE		-708 474
Reliquat - travaux terminés		
PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC N°1		-126 025
Reliquat - travaux terminés		
ECLAIRAGE RUE DE L'ALMA		-1 940 000
Matériel d'équipement en stock pour tronçon Galliéni-Ferry		
	TOTAL 7301	-2 774 499
8101 - AMENAGEMENTS URBAINS		
PARTICIPATION INVESTISSEMENTS DIVERS SIGN CA1721		1 255 000
solde PSSEI + solde étude PHI		
	TOTAL 8101	1 255 000
8301 - ESPACES PUBLICS		
AMENAGEMENT DE TOILETTES PUBLIQUES		-5 594 938
Montant de l'appel d'offre inférieure à l'estimation		
REFECTION PARCS DE JEUX POUR ENFANTS		-2 478 960
Retard commande des jeux du parc Guerlain : CP décalé en 2023		
REGUL TRVX NETTOYAGE 31 RUE COTY TPI		1 463 000
Régularisation dépenses effectuées en fonctionnement		
	TOTAL 8301	-6 610 898
8318 - AMENAGEMENT DU LITTORAL		
AMENAGEMENT PROMENADE LITTORAL ANSE VATA CA		-21 573 240
Décalage des équipements : décalage des CP pour mandatement en 2023		
STRATEGIE REQUINS		-5 121 272
Mission du CSR en NC (convention CSR/PS/VDN) reportée en 2023 : CP décalé en 2023 + CP pour 1 Hydrophone connecté pour subvention PS "		
TRAVAUX DE CONFORTEMENT DIGUE PORT GARNIER		-8 000 000
Retard dans lancement de la consultation : CP décalé en 2023		
TRAVAUX DE CONFORTEMENT PROMENADE BSM		-10 000 000
Retard dans lancement de la consultation : CP décalé en 2023		
	TOTAL 8318	-44 694 512



VILLE DE NOUMEA

D. 2022/1097 (P)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi 3 novembre à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCACTION
28.10.2022

DATE D'AFFICHAGE
28.10.2022

Mme	Sonia LAGARDE	M.	Alexandre MACHFUL
M.	Jean-Pierre DELRIEU	M.	Bruno CAPY
M.	Patrick GUILLON	Mme	Tuilogona O'CONNOR
Mme	Fabienne CHARDIGNY	Mme	Kimberley BARONI
M.	Tristan DERYCKE	M.	Christophe DELIERE
Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Laurène CASSAGNE
M.	Warren NAXUE	M.	Michel DESMEUZES
M.	Marc ZEISEL	Mme	Christine BELLET
Mme	Pascale SERVENT	M.	Jean-Marie FIRMIN-GUION
M.	Michel FONGUE	Mme	Liliane CONDOUMY
Mme	Janine BAJON	M.	Claude CHARLOT
Mme	Isabelle LAFLEUR	Mme	Muriel GERMAIN
M.	Nicolas BRIGNONE	Mme	Christiane SARIDJAN
M.	Philippe BLAISE	M.	Daniel HINSCHBERGER
M.	Luc BRUN	M.	Jérémie KATIDJO-MONNIER
Mme	Valérie LAROQUE	M.	Emmanuel BERART
Mme	Stéphanie PAIMAN	Mme	Christine LE SAINT

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de		Mme	Chantal BOUYE	M.	Patrick SAKOUMORI
conseillers en exercice	: 53	Mme	Françoise SUVE	Mme	Magali MANUOHALALO
		Mme	Vaimoé ALBANESE	M.	Joseph BOANEMOA
Nombre de présents	: 34	Mme	Cindy PRALONG	Mme	Laurie HUMUNI
Nombre de votants	: 47	Mme	Naïa WATEOU	Mme	Veylma FALAE
(13 procurations)		M.	Christophe DELESSERT	M.	Eric MELTESALE
		Mme	Charlotte THIAWE	Mme	Davina FAUA
		M.	Marc LE LEIZOUR	M.	Bernard LAVANDIER
		Mme	Anne-Christine CHIMENTI	Mme	Jeanne POELLABAUER
		M.	Makaokio FIHIPALAI		

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

ABSTENTION :

Mme Magali MANUOHALALO et M. Jérémie KATIDJO-MONNIER de «Nouméa Autrement»
M. Emmanuel BERART, de «Général Mangin»

DELIBERATION N° 2022/ 1097

portant modification des autorisations de programme et d'engagement et des crédits de paiement par
décision modificative n° 2 du budget principal primitif pour l'exercice 2022

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **03 NOV. 2022**

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2022/128 du 23 février 2022 modifiée relative au budget principal primitif pour l'exercice 2022,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2022/129 du 23 février 2022 modifiée relative aux autorisations de programme et crédits de paiement du budget principal primitif pour l'exercice 2022,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2022/577 du 14 juin 2022 portant affectation du résultat définitif de l'exercice 2021 du budget principal,

VU le contrat d'agglomération 2017-2022 du Grand Nouméa signé le 23 décembre 2016,

VU la note explicative de synthèse n° 2022/169 du 14 octobre 2022,

La commission du budget et des finances entendue en séance du 20 octobre 2022,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Pour la mise en œuvre des opérations d'investissement et de fonctionnement du budget principal de la ville de Nouméa pour l'exercice 2022, sont approuvées par décision modificative, les modifications d'autorisations de programme et d'engagement, ainsi que la répartition des crédits de paiement correspondants, tel que récapitulées dans le tableau ci-après :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME							
N° ET INTITULE DES AP	AP VOTEES APRES DM 2 2022	ANTERIEUR	CREDITS DE PAIEMENT				
			CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	RAF
	29 310 499 465	13 722 356 710	4 409 249 426	5 579 936 993	3 358 202 064	651 536 050	1 589 218 222
05-2017-1 : AMENAGEMENT D'UN CREMATORIUM AU CIMETIERE DU PK5 (0502Z17)	333 322 021	332 987 256	334 765	0	0	0	0
05-2017-2 : REHABILITATION DE L'IMMEUBLE FRANCE AUSTRAL (0505Z17)	5 698 606	5 698 606	0	0	0	0	0
05-2019-2 : TVX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX 2019 (0501Z19)	462 214 121	142 434 373	160 284 220	159 495 528	0	0	0
05-2021-1 : REHABILITATION FRANCE AUSTRAL 2021 (0505Z21)	380 000 000	18 412 042	56 587 958	143 000 000	98 000 000	0	64 000 000
05-2021-2 : REALISATION DU BATIMENT DES ARCHIVES MUNICIPALES 2021 (0506Z21)	306 000 000	0	6 000 000	134 000 000	145 000 000	21 000 000	0
06-2017-1 : MATERIEL DE TRANSPORT ET ENGINS 2017 (0601Z17)	542 100 000	447 344 105	92 569 258	0	0	0	2 186 637

N° ET INTITULE DES AP	AP VOTEES APRES DM 2 2022	ANTERIEUR	CREDITS DE PAIEMENT				
			CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	RAF
06-2022-1 : ACQUISITION ET RENOUELEMENT PARC ROULANT (0601Z22)	507 200 000		67 200 000	110 000 000	110 000 000	110 000 000	110 000 000
07-2020-1 : ET DEVELOPPEMENT DU SI - 2020 (0701Z20)	491 643 394	198 258 918	234 643 131	0	0	0	58 741 345
11-2018-1 : VIDEO PROTECTION N°2 (1104Z18)	245 884 866	221 119 083	24 765 783	0	0	0	0
11-2020-1 : EQUIPEMENT DE SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE 2020 (1101Z20)	480 000 000	20 564 025	52 237 039	332 000 000	65 100 000	0	10 098 936
21-2015-1 : EQUIPEMENTS SCOLAIRES 2015 (2101Z15)	865 935 968	864 848 504	1 087 464	0	0	0	0
21-2019-1 : EQUIPEMENTS SCOLAIRES 2019 (2101Z19)	1 262 533 472	425 699 106	288 616 285	305 447 210	0	0	242 770 871
31-2015-2 : REHABILITATION & ACQUISITION DE BIENS PATRIMONIAUX (3101Z15B)	214 275 371	213 360 768	914 603	0	0	0	0
31-2018-1 : TRAVAUX DE REFECTION DE L'AQUARIUM DES LAGONS (3104Z18)	135 000 000	130 403 110	3 475 617	0	0	0	1 121 273
31-2022-1 : REQUALIFICATION DU SITE DE L'EX POLYCLINIQUE (3101Z22)	150 000 000		3 000 000	77 000 000	70 000 000	0	0
41-2015-3 : REALISATION D'UN CENTRE AQUATIQUE A MAGENTA (4103Z15)	1 306 970 418	1 306 970 418	0				0
41-2019-1 : EQUIPEMENTS SPORTIFS 2019 (4101Z19)	665 215 514	172 431 962	245 197 234	237 400 000	0	0	10 186 318
41-2021-1 : EQUIPEMENTS SPORTIFS 2021 (4101Z21)	123 695 660	0	123 695 660	0	0	0	0
51-2015-2 : ACTIONS DE PROXIMITE DES CONSEILS DE SECTEUR (5110Z15)	669 757 838	434 578 293	136 640 762	80 000 000	0	0	18 538 783
51-2021-1 : EQUIPEMENTS DE PROXIMITE 2021 (5101Z21)	378 000 000	274 010	9 123 600	90 000 000	180 000 000	98 600 000	2 390
51-2022-1 : REHABILITATION MAISON DE QUARTIER MONTRAVEL (5114Z22)	80 000 000		0	80 000 000	0	0	0
61-2019-1 : EQUIPEMENTS D'EAU PLUVIALE 2019 (6101Z19E)	514 000 000	255 186 571	111 925 343	115 000 000	0	0	31 888 086
61-2022-1 : EQUIPEMENTS EAU PLUVIALE (6101Z22E)	210 000 000		0	70 000 000	140 000 000	0	0
71-2017-1 : AMENAGEMENT DE LA ROUTE DU PORT DESPOINTES (7121Z17)	614 554 400	450 480 459	149 487 160	0	0	0	14 586 781
71-2017-3 : AMENAGEMENT VRD DU QUARTIER DE L'ANSE VATA (7123Z17)	1 263 227 022	296 314 990	161 664 813	527 578 783	277 668 436	0	0
71-2018-1 : PROGRAMME AMENAGEMENT DE VOIRIE N°2 (7101Z18)	714 900 000	163 806 506	149 345 990	56 542 000	0	0	345 205 504
71-2019-1 : REFECTION DE CHAUSSEES (7119Z19)	2 931 700 000	1 196 734 345	811 266 248	609 500 000	0	0	314 199 407
71-2022-1 : PROGRAMME AMENAGEMENT DE VOIRIE (7101Z22)	1 121 700 000		142 000 000	450 200 000	529 500 000	0	0

N° ET INTITULE DES AP	AP VOTEES APRES DM 2 2022	ANTERIEUR	CREDITS DE PAIEMENT				
			CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	RAF
72-2015-1 : REFECTION DES TROTTOIRS 2015 (7202Z15)	1 797 806 891	1 797 806 891	0				0
72-2016-1 : AMENAGEMENTS DE PISTES CYCLABLES (7203Z16)	519 806 335	510 151 216	9 655 119	0	0	0	0
72-2020-1 : REFECTION DES TROTTOIRS 2020 (7202Z20)	1 284 000 000	285 000 000	230 000 000	315 000 000	347 000 000	107 000 000	0
72-2022-1 : AMENAGEMENTS DE PISTES CYCLABLES (7203Z22)	568 000 000		0	70 000 000	388 000 000	110 000 000	0
73-2016-1 : PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC N°1 (7301Z16)	542 412 462	542 412 462	0	0	0	0	0
73-2018-1 : PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC N°2 (7301Z18)	292 459 033	290 974 023	1 485 010	0	0	0	0
73-2020-1 : PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC N°3 (7301Z20)	920 844 428	69 269 428	198 138 950	283 500 000	185 000 000	184 936 050	0
81-2016-1 : AMENAGEMENT GLOBAL QUAI FERRY (8102Z16)	2 598 821 806	2 216 100 594	56 419 826	20 000 000	0	0	306 301 386
83-2017-1 : AMENAGEMENT DU PARC URBAIN DE STE MARIE (8316Z17)	404 171 673	404 171 673	0				0
83-2018-1 : AMENAGEMENT DU LITTORAL NORD (8317Z18)	79 028 669	79 028 669	0				0
83-2020-1 : AMENAGEMENT ESPACES VERTS & PUBLICS 2020 (8301Z20)	565 550 000	171 089 430	194 091 105	140 978 960	0	0	59 390 505
83-2020-2 : AMENAGEMENT DU LITTORAL (8318Z20)	2 762 069 497	58 444 874	687 396 483	1 173 294 512	822 933 628	20 000 000	0

AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
N° ET INTITULE DE L'AE	AE VOTEE APRES DM 2 2022	ANTERIEUR	CREDITS DE PAIEMENT				
			CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	NOUVEAU RAF
	44 255 193	719 119	2 456 120	16 693 318	13 193 318	11 193 318	0
"07-2022-1 : SECURITE INFORMATIQUE (0703Z22)"	6 000 000			4 000 000	2 000 000		
11-2021-1 : STRATEGIE REQUINS (1105Z21)	38 255 193	719 119	2 456 120	12 693 318	11 193 318	11 193 318	0

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérécourts citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 03 NOV. 2022

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 08 NOV. 2022

Le secrétaire de séance,



Kimberley BARONI



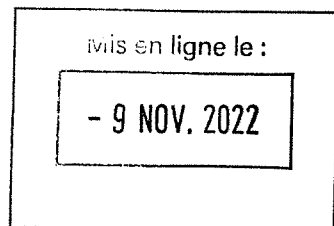
Le Maire,



Sonia LAGARDE

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
MISE EN LIGNE	- 1



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

MODIFICATION AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT PAR DM2 BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF 2022

Date de transmission de l'acte : 09/11/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 09/11/2022

Numéro de l'acte : 2022-1097 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 988-200012508-20221103-2022-1097-DE

Date de décision : 03/11/2022

Acte transmis par : Céline NAVEAU ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Decisions budgétaires

7.1.6. Délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)